



REGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS RICHELIEU

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Régie de l'Aqueduc Intermunicipale du Bas Richelieu tenue par voie vidéoconférence, ce mercredi 8 avril 2020 à 18h00.

PRESENTS A CETTE VIDÉOCONFÉRENCE :

Madame Ginette Thibault, mairesse, municipalité St-Denis-sur-Richelieu
Monsieur Marc Lavigne, maire, municipalité St-Charles-sur-Richelieu
Monsieur Michel Robert, maire, municipalité St-Marc-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale, municipalité de St-Mathieu de Beloeil

Madame Danielle Duchesne, adjointe administrative
Monsieur Luc Brouillette, directeur général et secrétaire-trésorier

ÉTAIT ABSENTE Madame Chantal Denis, mairesse, municipalité St-Antoine-sur-Richelieu

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte et présidée à 18h00 par Monsieur Marc Lavigne, président
Monsieur Luc Brouillette fait fonction de secrétaire de la réunion.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 11 mars 2020
3. a) Rapport sur la qualité de l'eau / Mars 2020
b) Rapport de fuites / Mars 2020
4. Comptes à payer – Mars 2020
5. Rapport budgétaire
6. Poste de comptable
7. Suivi comptes à recevoir
8. Suivi des dossiers
9. Période de questions
10. Levée de la séance

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'assemblée ayant été dûment convoquée

2020.04.022 Il est proposé par: Monsieur Michel Robert
appuyé par: Monsieur Normand Teasdale

Et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers de la Régie puissent y participer par vidéoconférence.

2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 11 MARS 2020**

2020.04.023 Il est proposé par: Madame Ginette Thibeault
appuyé par: Monsieur Michel Robert

Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2020, soit accepté, tel que présenté, avec dispense de lecture. Le président s'étant assuré que tous les membres en ont pris connaissance.

3. a) **RAPPORT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU / MARS 2020**

Le conseil d'administration discute du rapport présenté.

b) **RAPPORT DE FUITES / MARS 2020**

Le conseil d'administration discute du rapport présenté.

4. **COMPTES À PAYER / MARS 2020**

2020.04.024 Il est proposé par: Monsieur Normand Teasdale
appuyé par: Monsieur Michel Robert

Et résolu à l'unanimité que les comptes à payer pour le mois de mars 2020 représentant la somme de six cent soixante-trois mille cent trente-trois dollars et quatre cents (663 133.04\$) soient acceptés et payés en totalité, et ce, avec dispense de lecture. Le président de l'assemblée s'étant assuré que tous les membres en ont pris connaissance.

5. **RAPPORT BUDGÉTAIRE**

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du premier rapport budgétaire trimestriel de l'AIBR couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2020.

6. **POSTE DE COMPTABLE**

2020.04.025 Il est proposé par: Madame Ginette Thibault
appuyé par: Monsieur Michel Robert

Et résolu à l'unanimité que Madame Martine Loïselle soit embauchée au poste de comptable à raison de deux jours (14h) par semaine selon les dispositions de la convention collective.

7. SUIVI COMPTES À RECEVOIR

Le conseil d'administration prend connaissance du rapport de suivi des comptes à recevoir en date du 7 avril 2020.

8. SUIVI DES DOSSIERS

Le conseil d'administration prend connaissance du rapport de suivi des dossiers majeurs en date du 2 avril 2020 présenté par le directeur général.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée au conseil d'administration.

10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2020.04.026 Il est proposé par : Monsieur Normand Teasdale
appuyé par: Madame Ginette Thibault

Et résolu à l'unanimité que la présente séance soit déclarée close à 18h30.